Les beaux enfants

Réserver le terme de beauté pour définir la grâce et la pureté d'un visage, c'est restreindre le sens primitif d'un mot qui veut dire beaucoup plus et qui évoque particulièrement l'idée d'une harmonie physique, morale ou artistique. La beauté n'est pas toute dans le visage. Elle est bien plutôt faite d'un bel équilibre général du corps, peut ne pas s'accompagner de la jolieuse et ne saurait en tous cas être confondue avec la mièvrerie ou la gracilité.

Il est évidemment plus aisé et par conséquent plus commun de s'apercevoir du charme de la figure, que d'apprécier les qualités plus sérieuses, plus profondes et plus rares qui constituent la pleine et séduisante beauté. Encore faut-il que le jugement superficiel, que nous aimons à porter, ne se transforme pas, sans raison valable, en un enthousiasme admiratif que traduisent d'inutiles superlatifs.

Que dire d'une semblable conception de la beauté chez l'enfant? Quel est celui qui n'offrira pas un visage suffisamment rieur, agréable, gentil, s'il est bien débarbouillé, proprement bichonné, soigneusement peigné? A ce compte-là, tous les enfants sont de beaux enfants. Et c'est du reste vrai, car nous exprimons, en associant cet adjectif par trop galvaudé et ce substantif charmant, un sentiment bien différent de celui que nous nous efforçons de définir. Un bel enfant n'est pas toujours un enfant beau.

Quelles sont donc les qualités requises d'un enfant pour réaliser en lui la beauté? C'est à la vérité plus simple chez lui que chez l'adulte. Il lui suffit d'être sain, robuste, bien constitué, en un mot harmonieusement développé. Ce sera ce mot d'harmonie qui éveillera le mieux en nous le sens de la beauté. Un enfant chétif ne sera jamais un enfant beau, malgré les plus belles boucles blondes, malgré cette pâleur maladive que l'on considère bien à tort comme un attrait de plus.

Si l'on n'avait à craindre de détruire tant d'illusions compréhensibles il faudrait persuader aux mamans qu'elles ont à s'enorgueillir davantage de la couleur des joues de leurs garçons ou de leurs filles, que de la régularité de leurs traits. Que de fillettes ravissantes sont de pauvres scoliotiques en herbe! Elles commencent une déviation de la colonne vertébrale parce que leurs muscles ne savent pas soutenir cet important pilier osseux, et l'aveuglement maternel laisse évoluer tranquillement une déformation aujourd'hui très facile à combattre, demain à peu près incurable.

En vérité, il ne faut point incriminer perpétuellement les bancs de l'école, la prolongation des études, l'humidité d'un climat, etc.... quand on constate une scoliose, et il est vain de compter pour sa guérison sur l'incessante répétition du même conseil: « Tiens-toi droite! »

Il existe du reste un très grand nombre d'enfants qui se tiennent parfaitement droits, qui sont très solides, très bien bâtis, qui n'ont aucune tare pathologique et qui ont au contraire une belle santé évidente. Ce n'est pas une raison pour se désintéresser définitivement de leur structure corporelle, pour les laisser grandir un peu comme ils en ont envie, et pour se contenter de répondre aux craintes de tiers plus clairvoyants: « Oh! cet enfant supporte tout! » Hélas! Tel garçon est à dix ans un solide et robuste petit gas, qui supportera justement très mal la poussée de croissance qui se produit en général entre la 12e et la 16e année, parce qu'il grandira alors trop brusquement. Le cas est trop fréquent pour que chacun de nous ne puisse s'en remémorer un dans son entourage le plus proche.

Un bel enfant est celui qui se développe normalement, sans brusques à-coups, sans fatigues répétées, sans rhumes perpétuels, sans angines multiples; c'est celui qui grandit sans s'en apercevoir et sans que ses parents aient à s'en apercevoir par un amaigrissement notable et une pâleur marquée: c'est celui qui reste toujours gai, ainsi que doivent l'être les enfants bien portants. Par surcroît, ces beaux enfants-là ont toujours les joues roses, le regard clair, la mine éveillée et cette exubérance remarquable qui les fait admirer toujours, tant est puissant l'attrait de la santé.

Docteur Henri DIFFRE.

Une église cambriolée à Cologne

Les objets volés sont estimés à 80 millions de marks

On mande de Cologne que dans la nuit de Noël, des malfaiteurs se sont introduits dans l'église Sainte-Marie du Capitole et ont dérobé un grand nombre d'objets précieux, dont entre autres une croix d'évêque en brillants et une statue en argent doré.

Les objets volés sont estimés à 80 millions de marks.

Les autorités offrent une récompense de 50.000 marks à la personne qui fournira des indications permettant l'arrestation des voleurs.

Une violente tempête sur l'Atlantique

5 navires perdus. - 30 personnes ont péri

Londres, 28 décembre. — Une violente tempête sévit sur l'Atlantique.

Le vapeur anglais « Nootsfield » a dû relâcher à Plymouth, après avoir été très éprouvé en cours de route.

Un autre, anglais, le « Swanaby », parti de Newcastle à destination de l'Amérique du Sud, a été obligé de se réfugier à Barry.

Les grands paquebots, faisant le service avec l'Amérique, ont également subi d'importants dégâts, et la tempête les a fortement fait dévier de leur route habituelle.

On évalue à quatre ou cinq, le nombre de navires qui ont sombré dans la tempête, au cours des quatre derniers jours, et l'on admet qu'une trentaine de personnes auraient péri.

Un steamer anglais échoué à l'embouchure de l'Adour

On mande également de Bayonne que le steamer anglais « Speedwell » s'est échoué à une vingtaine de kilomètres de l'embouchure de l'Adour.

Le navire est perdu, mais tout l'équipage est sauvé.

En Irlande, une montagne menace de s'effondrer

La tempête a sévi aussi sur le Sud-Ouest de l'Angleterre et sur l'Irlande, où des inondations ont causé de graves dégâts.

Une montagne des environs de Bargded est sur le point de s'effondrer.

De nombreuses maisons se sont écroulées. Les chevaux et le bétail sont enlevés par l'inondation.

Dans la Manche

Le Havre, 28 décembre. — Après une courte accalmie, la tempête a redoublé de violence. Les barques de pêche ont dû se mettre à l'abri dans l'avant-port. Le cargo anglais « Kingfisher », parti pour Londres, est resté en relâche par suite du mauvais temps.

Nos Sociétés Colombophiles

Le « coulonneux » d'aujourd'hui et celui d'autrefois. - L'origine de nos cercles colombophiles. - Les pigeons-voyageurs pendant la guerre. - Nos sociétés d'aujourd'hui Le Congrès de Lille. - Les prochaines assises de Paris

L'on a dit à juste raison que dans nos pays, où malgré certaines affirmations, les caractères ne sont pas dénués de pittoresque, tout prêtait au jeu. On fait battre les coqs; on fait chanter les pinsons, les matins de printemps ; on tire à l'arc, les soirs d'été; en toute saison on joue à la boule, on joue aux cartes, on joue à la fléchette et pour les plus jeunes, aucun sport n'a plus de secret.

Mais de tous les jeux, de tous les amusements, de tous les sports, celui du colombophile est sans conteste le plus suivi, le plus affectionné, celui qu'on pratique avec le plus de conviction et le plus d'intérêt.

C'est par milliers, qu'à Roubaix, à Tourcoing et dans leurs environs, se comptent aujourd'hui les colombophiles, et le Nord est, sans contredit, la région qui réunit le plus

UN PIGEON VOYAGEUR

grand nombre d'adeptes. Pour vous en assurer, regardez plutôt, un matin de dimanche, le ciel de nos villes et vous verrez, par centaines, les pigeons évoluer avec grâce au-dessus de nos usines et de nos toits...

Le colombophile, le « coulonneux » comme on appelle chez nous, d'un mot si joliment patois, l'amateur de pigeons, est décidément une figure très curieuse et très sympathique. Ce n'est d'ailleurs pas un homme ordinaire. Dès le petit jour, chaque matin, il monte à son grenier, où perche, tout en haut, sous le toit, son « colombier ». Cet endroit est un peu le coin sacré de sa maison. C'est là qu'est son trésor. Avec quel soin il procède à son nettoyage. De quelles prévenances, il entoure ses jeunes élèves. Il se passerait volontiers de déjeuner pour leur donner une nourriture abondante et bien préparée. Pour que celle-ci soit saine, presque religieusement, en homme de précautions, il tamise le grain.

A midi, s'il a quelques minutes, vite notre colombophile monte à son « colombier ». Et le soir, après la journée de travail, on le surprendrait aisément encore en train de contempler ses pigeons d'un œil admiratif et qui sait, peut-être un peu rêveur.

Mais c'est le dimanche surtout, les jours de concours, que « se révèle » le colombophile. Il faut l'écouter, au milieu de camarades, d'ailleurs aussi convaincus et aussi acharnés qu'il ne l'est lui-même, parler de « ses pigeons ». Rien ne vaut, à l'entendre, « ses grosses bleusses », ni « ses macottes ». Puis vous le voyez disparaître subitement : il court à son pigeonnier, et de son belvédère, il scrute l'horizon; vingt, trente fois, sinon plus, en une matinée, il monte et descend l'escalier.

Que ne pouvons-nous à ce sujet, citer largement certains passages des joyeuses pasquilles du « Broutteux », où notre poète patoisant dépeint d'une façon si exacte, si colorée et en même temps si amusante, le « coulonneux » de nos pays? Qui ne connaît sa poésie : « Mon Di, mon Di, Elise », où il est conté, avec tant de gaieté, les déboires d'un coulonneux dont le fils est tombé dans les « émontées » de son habitation :

— Eh bé, min p'tit Filiese
Savo cassé lone gross' dinf...
— Tcheu bonheur, y dit Batisse,
Qu'min coulon y n'a rinf...

Les colombophiles sont donc plein d'empressement pour leurs pigeons et ils apportent dans leur jeu, une ardeur vraiment peu commune. Nous ne devons certes pas regretter tant d'enthousiasme. L' « Elise » du « Broutteux » a beau gémir :

Mon Di, qu'chest malheureux,
D'dir que min Batiese
E' dvenu coulonneux...

Nous trouvons que le « jeu de pigeons » est un passe-temps agréable qui ne manque pas de profit très souvent et comme nous, les commerçants ne songeront pas un instant à dissuader les colombophiles de leur belle ardeur.

L'ORIGINE DES CERCLES COLOMBOPHILES

C'est bien loin, qu'il faut rechercher l'origine des sociétés colombophiles de nos régions. Au milieu du siècle dernier, suivant l'exemple de nos voisins les Belges, on « jouait déjà aux pigeons » dans nos villes et nos villages.

Si nous en croyons M. Lodois Desmarchelier, l'un de nos plus anciens colombophiles de Roubaix, ces jeux étaient bien loin, alors, de posséder l'ampleur et l'organisation de notre époque. L'on ne connaissait pas aux premiers temps, les sociétés ni les cercles. L'on « jouait » entre camarades. Pour leurs concours, les premiers « coulonneux » devaient porter eux-mêmes leurs pigeons à une distance qui ne pouvait guère être très grande. Puis, les amis d'un village, les amis d'un quartier se groupèrent et ce fût là l'origine de nos sociétés.

LES CONCOURS

Avec la création des Cercles, le mode d'organisation, bien qu'encore primitif, se perfectionna.

Grâce aux transports collectifs, par voie ferrée, on donna, comme destination aux concours, Paris et même des régions plus éloignées. Ces concours réunirent bientôt plusieurs centaines de pigeons. Au retour du voyage de ces derniers, la constatation était faite par un délégué, à l'aide d'une montre recouverte de tulle. De semblables procédés n'étaient pas toujours, on le conçoit bien, exempts d'erreurs. Les calculs de distance kilométrique des voyages, les calculs horaires, les pronostics, tout cela n'existait pas. Et à l'arrivée du pigeon, c'était une course folle, du colombier jusqu'au contrôle. C'était bien le cas de dire : « courir à pigeons ». Peu à peu, vinrent les réformes. On établit des zônes et des coordonnées. Puis apparurent les constateurs automatiques, la « bague » en caoutchouc avec « marque secrète », ce qui permit un contrôle facile et certain.

Les Cercles et Sociétés, qui se groupèrent en Fédérations, en vinrent, pendant la saison, à organiser des concours hebdomadaires. Les destinations qui furent choisies dans les concours organisés périodiquement accrurent encore, par leur éloignement, l'intérêt des amateurs, dont le nombre atteignit bientôt plusieurs milliers. Ce fut Tours; ce fut Chateauroux : ce fût Bordeaux, ce fût Biarritz; ce fût Morceux.

NOS SOCIÉTÉS COLOMBOPHILES

Roubaix, Tourcoing et leurs environs possédaient avant la guerre de nombreux Cercles et sociétés, qui comptaient des milliers d'adhérents. L'occupation allemande, eut vite fait d'anéantir leur belle prospérité, en vidant complètement les pigeonniers de nos régions. Malgré une surveillance rigoureuse et des visites sévères, quelques audacieux, au prix de quels dangers, essayèrent de garder quelques-uns de leurs volatiles. Plusieurs même payèrent cette audace de longs mois de prison. D'autres poussèrent ce courage, jusqu'à renvoyer à nos alliés les pigeons que leurs avions déposaient dans nos villes et à leur fournir de précieux renseignements.

Aussitôt après l'armistice, les sociétés regroupèrent leurs adeptes, les « colombiers » se repeuplèrent et les Cercles et Fédérations, ont retrouvé aujourd'hui, leur vitalité d'antan.

Roubaix possède comme Cercles :

« L'Union », au café Pandore, rue Pauvrée ; « Le Progrès », café de la Betterave, rue de Lannoy, « La Concorde », café des Orphéonistes, rue de la Gare ; les Fédérations : « Centre et Croix », rue des Arts, 16; « Les Débitants », rue Daubenton; « La Mutuelle », rue de Lannoy. Il existe en outre de nombreuses sociétés dans les divers quartiers de la ville.

Nous trouvons à Tourcoing :

L' « Union et Progrès », 1, place Hassebrouck ; l' « Union Colombophile Tourquennoise », 13, place de la République; « Justice et Liberté », « La Colombe », 50, rue du Château; la Fédération « L'Avant », etc...

La Fédération nationale, qui groupe sous son égide tous les cercles colombophiles du Nord a tenu, dimanche dernier, rue du Pas, à Lille, son Congrès annuel, où furent étudiés les travaux de l'année 1922 et préparés ceux de l'an prochain. Cette assemblée générale précédait les grandes assises qui se tiendront à Paris, les 20 et 21 janvier prochain. M. Maginot, ministre de la guerre, en a accepté le patronage.

Le sport colombophile n'est donc pas seulement, on le voit, une distraction et un passe-temps. Il est aussi un facteur, et non des moindres, de défense nationale.

UNE BAISSE SENSIBLE sur le prix des bœufs et des vaches aux foires du Charolais

Charolles, 28 décembre. — Depuis plusieurs jours, on constatait une baisse très sensible des cours aux foires du Charolais, notamment sur les bœufs et les vaches.

Les vaches qui se vendaient encore à quinze cents francs, au début du mois de décembre, trouvaient difficilement acheteur à mille francs.

Pour les bœufs et les taureaux la baisse a été, en moyenne, de la moitié par rapport aux derniers cours.

La diminution a été très légère sur les prix des veaux.

Par contre, le prix des porcs n'a guère varié.

On signale même une légère augmentation.

DANS LES AIRS

Un avion de la ligne Toulouse-Barcelone prend feu en Espagne

Un télégramme officiel annonce qu'un des avions faisant le service postal entre Toulouse, Barcelone et Alicante, a été obligé d'atterrir, à deux kilomètres d'Amposta, l'appareil ayant pris feu.

L'aviateur, assez grièvement brûlé, a dû être hospitalisé.

La correspondance a été recueillie, mais quelques lettres ont été endommagées.

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » ne garantissant pas la valeur des spectacles (cinémas, concerts, théâtres) annoncés dans ses colonnes, laisse aux parents le devoir de se renseigner sur la qualité des spectacles qui sont offerts à leur famille. 91473

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 29 DECEMBRE:

Aujourd'hui, sainte Eléonore; demain, saint Sabin.

363e jour de l'année.

Soleil: Lever, à 7 h. 46; coucher, à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité de Protection de l'enfance :

A 15 h. 30, au local de la Goutte de Lait.

Bains-douches, rue des Longues-Haies, de 8 à 12 h., et de 15 à 20 h.

LA MORTALITÉ INFANTILE A ROUBAIX

Si, pendant longtemps, les statistiques des divers pays sur la mortalité infantile montrent que celle-ci était la moins élevée en France, il n'en est pas moins vrai que le Nord était le département où l'on mourait le plus de 0 à 1 an. Et parmi les quinze premières villes de France, Roubaix ayant malheureusement tenu l'une des places les moins enviables, il est intéressant de refaire l'étude de la mortalité infantile dans notre ville, d'en rechercher les causes et de faire connaître au public les œuvres bienfaisantes créées pour la combattre.

LES STATISTIQUES

De 1897 à 1903, avant la création des œuvres de protection de l'enfance, l'étude statistique de la mortalité infantile à Roubaix accuse la proportion de 20,58 p. c. En 1904, c'est-à-dire dès la fondation de la « Goutte de Lait », on remarque une décroissance constante et considérable de la mortalité de la première enfance.

Les chiffres éloquents du tableau suivant donnent une proportion de la mortalité sans cesse en diminution :

De 1904 à 1910	17,23 %
En 1911, 1912, 1913	16 %
En 1919	10 %
En 1920	9,7 %
En 1921	8 %

Cette dernière proportion est la plus basse de toutes les villes de France.

LES CAUSES

La mortalité de première enfance est due, en général, à l'une des causes suivantes : affections gastro-intestinales, affections pulmonaires ou des voies respiratoires, faiblesse de constitution, maladies contagieuses, tuberculose. A ces causes viennent s'ajouter : l'alimenttaion insuffisante des nouveau-nés, le défaut de soins donnés aux enfants, le froid, etc... Pour notre ville, en particulier, il y a une autre raison et non des moins sérieuses : l'hygiène défectueuse, maisons mal aérées, rues étroites, proximité des usines: c'est dans ces conditions regrettables que sont obligés de vivre les enfants de la plupart de nos familles ouvrières, et l'on comprendra dès lors facilement que Roubaix soit l'une des villes de France où la mortalité infantile ait été la plus élevée.

Voyons comment cette mortalité a été abaissée :

LES ŒUVRES QUI COMBATTENT LA MORTALITÉ INFANTILE

Dans notre ville d'usines plus que partout ailleurs, la nécessité de créer des œuvres de protection de l'enfance s'imposait. Grâce à des initiatives généreuses et dévouées, dont on ne saurait trop faire l'éloge, ces œuvres existent depuis de longues années déjà à Roubaix, et apportent chaque jour à la population leurs immenses bienfaits.

En 1867, était fondée l'œuvre des crèches privées. Les crèches municipales, dont la première fut inaugurée en 1894, les remplacèrent. L'œuvre de la « Protection de l'Enfance » fut créée en 1893; celles de la « Goutte de Lait » et de la « Consultation de Nourrissons », qui ne sont que des filiales de la précédente, commencèrent à fonctionner en 1904. En décembre 1903, était créée la « Mutualité Maternelle ».

Toutes ces œuvres ont contribué puissamment à abaisser dans notre ville le taux de la mortalité de la première enfance. Cependant, s'il y a lieu de se réjouir de la chute rapide de la mortalité, il ne faut pas oublier qu'il meurt encore à Roubaix, trop de petits enfants que l'on pourrait sauver. Il est donc nécessaire que tous les moyens s'unissent pour conserver les petits êtres qui viennent de naître et ne demandent qu'à vivre. Ce sera là également une des meilleures façons d'enrayer la dépopulation.

Fraternelle des Combattants Roubaisiens

Distribution des jouets aux enfants

C'est demain samedi, après-midi, que le Comité aidé des Dames de la ville, procèdera à la distribution des jouets aux enfants des adhérents, âgés d'un à neuf ans, qui se sont fait inscrire la semaine dernière.

Cette distribution commencera à 14 heures, à la Salle des Fêtes, rue de l'Hospice.

Dans l'intérêt du bon ordre, des cartes numérotées et de différentes couleurs ont été distribuées, les bénéficiaires sont priés de se conformer aux instructions suivantes, qui seront rigoureusement observées.

Se présenteront de 14 à 15 h., les porteurs de cartes vertes numérotées de 1.000 à 1.500, par ordre d'arrivée (il ne s'agit pas du numéro de la carte d'adhérent qui n'est pas utile pour cette distribution, mais de la carte remise pour obtenir les jouets.

De 15 à 16 h., les cartes blanches, n° 1.501 à 2.000.

De 16 h. à 16 h. 30, extrême limite, les numéros 2.001 et suivants.

Le Comité a pris toutes les précautions possibles pour éviter la bousculade, à condition toutefois que les intéressés eux-mêmes y mettent de la bonne volonté; il y aura des jouets de la même valeur pour tous les inscrits.

Si des enfants sont empêchés d'y assister, un de leurs parents peut se présenter pour eux.

Aux Anciens Prisonniers de Guerre

« La Fraternelle » inscrit tous les jours de la semaine, 43, rue de la Gare, les anciens prisonniers de guerre, concernant la statistique du temps de captivité, demandée par le groupe parlementaire de défense.

Remettre simplement les indications suivantes : nom, prénoms, adresse, grade, régiment, durée de captivité en mois, sans autre détail.

« La Fraternelle » fera le nécessaire au plus tard à la fin de la semaine prochaine.

Retour des corps de morts glorieux

Hier matin, jeudi, sont arrivés, en gare de Roubaix, quatre corps de soldats morts pour la Patrie, dont les familles ont sollicité le retour en vue de leur réinhumation définitive dans le terrain spécial du cimetière de notre ville. Par le même convoi sont arrivés les corps de deux victimes civiles de la guerre.

La reconnaissance des corps a été faite par M. Henri Thérin, adjoint au maire, représentant l'Administration municipale, accompagné de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement.

Les corps ont été transportés ensuite au dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix, par les soins de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Roubaix.

Ce sont ceux de MM. :

Jules Desbarbieux, soldat au 268e R.I.;
Kléber Fastenackels, maréchal des logis au 6e R.A.;
Edouard Le Gall, adjudant au 18e B. C. Indo-Chinois;
Arthur Vanseneo, soldat à la 12e S.C.O.A.;
Albert Bulteau et **Clovis Franchomme**, victimes civiles.

Un ouvrier renversé par un tramway place de la Liberté

Gravement blessé, il est transporté à l'Hôpital de la Fraternité

Dans la soirée de jeudi, à 19 h., un ouvrier, Constant Florentin, 56 ans, demeurant rue Kléber, 30, à Lys-lez-Lannoy, a été renversé par un tramway C, piloté par le mécanicien Declerck, au moment où le tramway se mettait en marche, face au « Café du Broutteux ».

Relevé aussitôt par des témoins de l'accident, le blessé fut conduit au « Café du Broutteux », où il reçut les soins de M. le docteur Richard. Celui-ci constata la fracture de plusieurs côtes, et des contusions à la figure et à l'épaule.

Le blessé a été ensuite transféré, par une auto-ambulance, à l'Hôpital de la Fraternité.

A LA GARE DU NORD. — En prévision de l'animation qui régnera à la gare de Roubaix durant les fêtes de l'an, un guichet spécial sera ouvert pour les voyageurs qui désirent se procurer leurs billets à l'avance.

Café Belle Vue, Restaurant, 10 r. Neuve. 99752

ALLOCATIONS JOURNALIERES AUX SOUTIENS INDISPENSABLES DE FAMILLES. — Les familles des jeunes gens nés du 1er janvier au 30 mai 1903, ajournés des classes 1921 et 1922, omis et naturalisés, remplissant effectivement le rôle de soutien indispensable de famille, peuvent, dès à présent, et ce, jusqu'au 6 janvier 1923, se présenter à la mairie (Bureau militaire), guichet 14 bis, pour fournir tous renseignements utiles à l'établissement de leur dossier de demande d'allocation journalière prévue par l'article 12 de la loi du 7 août 1913.

Se munir : 1° du livret de mariage, 2° d'un extrait du rôle des contributions payées par la famille; 3° des certificats de salaire de chacun des membres de la famille, 4° certificat médical, en cas d'infirmité ou de maladie.

Nota. — L'art. 4 de l'instruction du 16 avril 1910 prévoit, en faveur des soutiens indispensables de famille, une affectation de faveur qui ne peut être prononcée qu'autant que les intéressés soient connus des commandants de recrutement au moment où ils procèdent à la répartition du contingent de leur subdivision. En conséquence, les familles des jeunes gens désignés ci-dessus sont invitées à déposer leur demande avant le 6 janvier 1923.

HALLE FLIPO. Tous les fromages sont extra de 7.50 à 12 fr. le kilo. Grand choix de biscuits 6 à 8 fr. Beurre supérieur à tout 15.30, très fin à 13.50. Vin à 1.25 le litre. Voir tous les articles et prix aux tableaux. 30886d

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — M. le Ministre du Travail a fait procéder dernièrement au tirage d'une affiche qui a été apposée sur les murs de la ville et destinée à appeler l'attention des assurés de la loi des retraites ouvrières sur l'intérêt qu'ils ont à effectuer des versements supplémentaires, c'est-à-dire en dehors des cotisations obligatoires.

Il est donné à la mairie, bureau des Retraites, tous renseignements utiles sur les conditions dans lesquelles les salariés, les petits patrons et les membres de leurs familles, peuvent s'assurer sous le régime de la loi du 5 avril 1910, une pension de retraite suffisante pour les mettre à l'abri du besoin pour leurs vieux jours. Tout assuré obligatoire ou facultatif a la possibilité d'opérer, sans limitation de valeur, des versements supérieurs à ceux prévus par la loi et le montant de la pension ainsi constituée varie selon l'importance des versements effectués. En résumé, la retraite acquise par un assuré est proportionnelle à l'effort de prévoyance dont il a fait preuve.

Nous donnons ci-dessous quelques exemples :

1. Un versement supplémentaire de 52 francs par an, soit 1 franc par semaine, effectué depuis l'âge de 20 ans, jusqu'à 60 ans, assure à 60 ans, une rente viagère de 971 francs;

2. Un versement supplémentaire de 50 centimes par jour, de 25 à 60 ans, donnera une retraite de 2.454 francs; s'il a commencé à 35 ans, la rente sera de 1.222 fr. à 60 ans;

3. Un versement annuel de 321 francs, correspondant à peu près à une économie de 1 fr. par journée de travail, commencé à 20 ans, produit, à partir de 60 ans, une rente viagère de 5.994 francs;

4. Un versement annuel de 1 fr. par jour, soit 365 francs par an, commencé à 25 ans, donnera à 60 ans une pension de 4.908 francs, ou de 2.446 francs si l'assuré n'a commencé ses versements qu'à l'âge de 35 ans.

Les chiffres ci-dessus ne comprennent ni la rente provenant des cotisations obligatoires patronales et ouvrières, ni les allocations de l'Etat.

CADEAUX DE NOUVEL AN. Grand choix de boîtes de bonbons, chocolats et gâteaux assortis. Epicerie Morelle, 5, Grande-Rue. Tél. 10.80. On porte à domicile. 30878d

LES « MÉLOMANES ROUBAISIENS » se sont réunis en séance extraordinaire au siège de la Société, 85, rue du Collège.

Au cours de la réunion ont eu lieu le renouvellement total de la Commission et la prise de possession du fauteuil de Président d'honneur par M. Emebert Clève, négociant en laines à Roubaix.

Présidée par M. Gustave Guyot, vice-président d'honneur, la séance est ouverte à 11 heures. M. Guyot, en termes choisis, salue la belle phalange des « Mélomanes Roubaisiens », et la félicite des succès obtenus durant l'année. Puis, M. Léon Frimat, second vice-président d'honneur, dit les beautés de l'art choral, et tout particulièrement celles des « Mélomanes Roubaisiens. » Son discours, fréquemment coupé d'applaudissements, émeut profondément les assistants. Il est à une minute douloureuse, lorsque M. Frimat, la voix brisée par l'émotion, annonce que le Président actuel, M. Lorthioir, qui fut l'âme de la société, a irrévocablement décidé, pour des raisons personnelles, de résilier ses fonctions.

Après un vivat chanté à ce dernier, M. Frimat reprend la parole pour annoncer que M. Marcel Clève, président d'honneur, accepte de prendre la présidence active devenue vacante et que M. Emebert Clève, son père, vivement sollicité, veut bien prendre la présidence d'honneur.

Un vote donne une vice-présidence active inamovible à M. Lorthioir, en même temps qu'il renouvelle la fonction de tous les autres membres de la Commission.

M. Emebert Clève, nouveau Président d'honneur, dans une aimable allocution, dit combien il est touché de la manifestation dont il est l'objet.

Son discours, plein d'à-propos, laisse l'auditoire sous le charme de sa parole.

Un vivat chaleureux est chanté au nouveau président d'honneur et à ceux qui ont réussi à gagner sa sympathie pour la Société.

La séance se termine par un discours du nouveau Président d'honneur et de M. Mansart.

NOUVEL AN. Maison Vanhaelst Fils, 2, boulevard de Paris (Téléph. 6.89). — Grand choix de Cadeaux. Boîtes et Bonbonnières garnies de Chocolats fins fabriqués dans la maison. 30797

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DES ARTS INDUSTRIELS (Groupe Tissage). — La réunion mensuelle du Groupe aura lieu dimanche prochain, à 10 h., dans le grand amphithéâtre de l'école, entrée place Chevreul.

M. le professeur Ch. Labriffe fera une causerie qu'illustreront de nombreuses projections, sur les industries textiles.

Les membres de l'Association et les personnes que cette question intéresse, seront admis à la réunion, dont l'entrée est gratuite.

M. le Président fait un pressant appel aux camarades du « Groupe Tissage », en les priant d'être exacts au rendez-vous.

ÉPICIERS ! Attention à la concurrence en 1923 ! Un bon conseil : Donnez à vos clients des **Timbres-Escompte Violets.** 30862d

UNION NATIONALE DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Il est rappelé aux membres désireux de poser leur candidature au prochain renouvellement de la Commission que celle-ci doit parvenir au siège pour le 12 janvier prochain.

L'académie des sports de Roubaix (directeur M. Dubus), fait connaître que les membres de l'Union seront admis à toutes les séances avec un rabais de 50 p. c., sur présentation de leurs cartes personnelles de la section.

Tous les anciens prisonniers de guerre faisant partie de l'Union, sont priés de passer au siège le plus tôt possible pour renseignements à fournir.

Le Conseil d'administration informe ses membres qu'il a reçu d'un généreux donateur désireux de conserver l'anonymat, la somme de 500 francs pour la Caisse de secours.

Caisse : Reçu de M. Vollière, école Saint-Bruno, 20 fr.; quêtes faites chez M. Dhondt, cafetier, rue des Fossés, 15 fr.; chez M. Spriet Gaston, cafetier, rue de Denain, 13 fr.; chez M. Lequenne, cafetier, rue d'Avelghem, 10 fr. 15.

Le Conseil d'administration, en son nom et au nom de tous ses adhérents, adresse à tous ces généreux donateurs ses plus vifs remerciements pour les marques de sympathie qu'ils portent envers nos glorieux mutilés.

SEMAINE-RÉCLAME DU NOUVEL AN au Comptoir Français, 10, rue du Vieil-Abreuvoir. (Tél. 15.24). — Une Bouteille Champagne offerte pr tout achat de 90 fr. — Sucre cristallisé, 2.23 le kil. Café, 7.75-9.40-10 fr. Caracoli, 10.40. Le Suprême, 12.50. Vin mousseux, 4.50. Champagne origine, 7 fr. Bordeaux vieux, rouge et blanc, 2.50 le litre. Cognac depuis 12.75 la bout. Byrrh, 8.40. Dubonnet et Raphaël, 9.50. Porto et Malaga, 8 fr. Grand choix de liqueurs fines : Rhum, Martin, pur, 13.75; Sankita, 15 fr. Consultez nos cartes vins en étalage. On porte à domicile. Prix spéciaux par caisse. 30824

FEDERATION DES COMBATTANTS BELGES. — Le secrétaire de la Fédération informe les membres retardataires de la section de Roubaix, désireux de soumettre des réclamations, qu'il se tiendra à leur disposition au local, 126, rue de la Gare, du 2 au 10 janvier inclus, de 18 h. 30 à 20 h.

LE NOYÉ DU QUAI DE GAND. — Dans la journée de jeudi, l'identité du noyé retiré du canal, quai de Gand, mardi matin, a pu être établie.

Il s'agit d'un journalier, Louis Wanier, âgé de 73 ans, demeurant en logement, rue de la Redoute, 115. Il était disparu depuis lundi matin.

Le malheureux a été reconnu par un de ses camarades de logement.

COOPÉRATIVE ROUBAISIENNE, 42, rue Ste-Thérèse — et Halles Centrales. — Samedi et dimanche, prime à tout acheteur de viande. 491e

DES CHEVAUX QUI S'EMBALLENT. — Mercredi, vers 17 heures, des chevaux attelés à un camion appartenant à M. Chatillez-Desmet, expéditeur, rue du Grand-Chemin, étaient arrêtés en face d'un magasin de la Grand'Place. Au moment où le conducteur était descendu de sa voiture pour effectuer une livraison, les chevaux, sans doute effrayés, prirent subitement la fuite et traversèrent la Grand'Place à toute allure.

Ils ne purent être arrêtés qu'à l'entrée de la rue Saint-Georges, par M. Désiré Dereumaux, âgé de 18 ans, demeurant 26, rue de l'Ermitage.

Nous félicitons vivement M. Désiré Dereumaux de ce bel acte de courage.

Votre peau vous cuit-elle? Avez-vous des Démangeaisons?

La Pommade Cadum est un bienfait inappréciable pour les milliers de personnes qui souffrent depuis des années de maladies de la peau. L'emploi de ce remède merveilleux fait retrouver un sommeil calme et paisible à ceux qui ont été torturés par ces affections. Il arrête instantanément les démangeaisons, calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, coupures, plaies.

RECENSEMENT DES CHEVAUX AU 1er JANVIER 1923. — Il est rappelé aux propriétaire de chevaux, juments, mules et mulets, qu'ils doivent déclarer ces animaux, à la Mairie, (Bureau Militaire), avant le 1er janvier de chaque année. Aux termes de l'art. 52 de la loi du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires, ceux qui ne se conforment pas aux dispositions du titre VIII de la présente loi, sont passibles d'une amende de 25 à 1.000 francs. Ceux qui auront fait sciemment de fausses déclarations, seront frappés d'une amende de 50 à 2.000 fr.

AUX MAGASINS BELGES
38, Grande-Rue, ROUBAIX
-- FIN DE SAISON --
Rabais Sensationnel sur tous les Articles
PARDESSUS pour hommes, façon tailleur, croisé, avec pince ou raglan
Valeur 225 et 185 fr. pour **135** et **115** fr.
PARDESSUS (série sacrifiée)
Valeur 125 fr. ..... pour **59** fr.
COMPLETS haute nouveauté, teintes variées.
Valeur 175 et 135 fr. pour **98** et **69** fr.
PANTALONS pour hommes teintes modes ..... **20.95** et **15** fr.
GABARDINES pure laine, entièrement doublées.
Valeur 195 et 175 fr. pour **135** et **79** fr.
Les Magasins resteront ouverts
DIMANCHE 31 jusqu'à 16 heures. 30871

CROIX

ALLOCATIONS JOURNALIERES aux SOUTIENS DE FAMILLE. — La Mairie nous communique :

« Les jeunes gens du 1er contingent de la classe 1923, c'est-à-dire, nés entre le 1er janvier et le 30 juin 1903, les ajournés des classes 1921 et 1922, les omis et les naturalisés sont informés qu'ils peuvent dès maintenant, déposer leur demande en vue d'obtenir le bénéfice de l'allocation journalière pour les personnes dont ils sont les soutiens indispensables.

» Les demandes seront reçues au guichet n. 8 jusqu'au samedi 6 janvier 1923 et les pièces désignées ci-dessous seront exigées pour la constitution des dossiers:

» Extrait du rôle des contributions (délivré par le Percepteur:

» Certificat de salaire de chacun des membres de la famille.

» Il est rappelé qu'une affectation spéciale peut être prononcée en faveur des soutiens indispensables de famille, ceux-ci ont donc tout intérêt à faire leur demande dans le délai prévu. »